

A.D. INGENIERIE

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 150.150 euros

Siège social : 2 Avenue ZAC de Chassagne

69360 TERNAY

399 336 502 RCS LYON

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISION DE L'ASSOCIEE
UNIQUE DU 30 JUIN 2026**

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **31 décembre 2025** d'un montant de **12.992 €** en totalité au compte « **Autres Réserves** » qui est ainsi porté de la somme de **32.531 €** à la somme de **45.523 €**.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associée Unique rappelle les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents :

Exercice	Nombre de titres	Dividendes distribués	Dividendes éligibles à l'abattement de 40%	Dividendes non éligibles à l'abattement de 40%
31/12/2024	4.375	100.000 €	0 €	100.000 €
31/12/2023	4.375	150.000 €	0 €	150.000 €
31/12/2022	4.375	100.000 €	0 €	100.000 €

**Certifié conforme
Le Président**

CERTIFIÉ CONFORME

Bilan Actif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025			31/12/2024
Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Frédéric Picard ✓ Certifié par yousign			
465 50 308 88 947	86 027	465 50 308 2 921	465 50 308 2 376
179 731 556 838	167 075 342 017	12 656 214 821	28 849 290 349
14 996	14 996		
3 000 9 365		3 000 9 365	3 000 13 912
903 650	610 114	293 536	389 258
11 916 1 345 097 280 132 140 996	7 520	11 916 1 337 577 280 132 140 996	1 053 880 113 373 186 098
5 040 30 386		5 040 30 386	23 281 178 020
1 813 567	7 520	1 806 047	1 554 652
2 717 218	617 634	2 099 584	1 943 910

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à moins d'un an

1 766 225

1 352 199

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

Capitaux Propres	Capital (dont versé 150 150)	150 150	150 150
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	15 015	15 015
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	32 531	63 793
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	12 992	68 738
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	210 688	297 696
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	20 000	30 960
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	20 000	30 960
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	262 792	371 659
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	860 004	717 367
	Dettes fiscales et sociales	233 770	399 474
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	426 165	32 664
	Produits constatés d'avance	86 165	94 090
	Total des dettes (1)	1 868 896	1 615 254
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	2 099 584	1 943 910
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	12 991,91	68 738,26
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	1 793 155	1 403 414
	(2) Dont emprunts participatifs		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Le bilan de l'exercice présente un total de 2 099 584 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 3 551 513 euros et un total **charges** de 3 538 521 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 12 992 euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté, à l'exception de la mise en oeuvre du règlement ANC n°2022-06, dont les modalités d'application sont détaillées eu paragraphe "Autres informations".

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

Concernant les immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications applicables à certaines entités (décret du 30 décembre 2005), ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Amortissements

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens, ou en fonction du rythme de consommation des avantages économiques.

Les durées et les modes d'amortissement utilisés sont les suivants :

Logiciels :3 ans en mode linéaire
Matériel et Outillage :2 à 3 ans en mode linéaire
Matériel de transport :3 à 5 ans en mode linéaire
Mobilier :4 à 10 ans en mode linéaire
Matériel de bureau :3 ans en mode linéaire
Agencements et installations :10 ans en mode linéaire

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Autres informations

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, l'entité a appliqué le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Ce nouveau règlement modifie notamment la présentation des états financiers, la définition du résultat exceptionnel, la suppression des transferts de charges ainsi que certaines règles de

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

classement des produits et charges.

L'application de ce texte constitue un changement de méthode comptable au sens du Plan comptable général. Conformément aux dispositions transitoires, les impacts liés à ce changement de méthode ont été déterminés et comptabilisés selon les principes prévus par le règlement.

Les effets significatifs de cette première application sont présentés et détaillés ci-après :

- Produits de cession des immobilisations en résultat d'exploitation pour un montant de 6667€
- Valeurs comptables des immobilisations cédées en résultat d'exploitation pour un montant de 11880€

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	130 217		9 504			139 721
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	130 217		9 504			139 721
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	179 731					179 731
	Instal., agencement, aménagement divers	52 124					52 124
	Matériel de transport	334 124		7 500		19 300	322 324
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	176 196		6 194			182 390
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		742 175		13 694		19 300	736 569
FINANCIERES	Participations	14 996					14 996
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	16 912				4 547	12 365
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	31 907				4 547	27 361
TOTAL		904 299		23 198		23 847	903 650

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles			77 068	8 959		86 027
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			77 068	8 959		86 027
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels			150 882	16 193		167 075
Autres Instal., agencement, aménagement divers			37 225	1 702		38 927
Matériel de transport			85 439	67 115	7 420	145 135
Matériel de bureau, mobilier			149 430	8 524		157 955
Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			422 977	93 534	7 420	509 092
TOTAL			500 045	102 493	7 420	595 118

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	30 960		10 960	20 000
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	30 960		10 960	20 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	{ incorporelles				
	{ corporelles				
	{ des titres mis en équivalence				
	{ titres de participation				
	{ autres immo. financières	14 996			14 996
	Sur stocks et en-cours				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur comptes clients	22 201	3 640	18 321	7 520
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	37 196	3 640	18 321	22 515
TOTAL GENERAL		68 156	3 640	29 281	42 515
Dont dotations et reprises			3 640	29 281	
{ - d'exploitation { - financières { - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	3 000		3 000
	Autres immobilisations financières	9 365		9 365
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 345 097	1 345 097	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 529	3 529	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	19 743	19 743	
	Taxes sur la valeur ajoutée	82 555	82 555	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	74 917	74 917	
	Débiteurs divers	99 387	99 387	
	Charges constatées d'avance	140 996	140 996	
	TOTAL DES CREANCES	1 778 590	1 766 225	12 365
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine	348	348		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	262 444	186 703	75 741	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	860 004	860 004		
	Personnel et comptes rattachés	34 500	34 500		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	61 044	61 044		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	135 260	135 260		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 966	2 966		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	426 165	426 165		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	86 165	86 165		
	TOTAL DES DETTES	1 868 896	1 793 155	75 741	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	159 213			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/12/2025	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	50 308	**
TOTAL	50 308	

**Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée, sont non amortissables.

L'entreprise a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		4 375,00	34,3200	150 150,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		4 375,00	34,3200	150 150,00

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements de locations financières		49 746	
		49 746	
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Intérêts restants dus		605	
		605	
Total des engagements financiers (1)		50 350	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

Frédéric Picard		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises Y compris				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	3 465 594		3 465 594	3 724 209
	Montant net du chiffre d'affaires	3 465 594		3 465 594	3 724 209
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			9 000	15 000
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			29 281	65 026
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			6 667	
	Autres produits			25 073	35
Total des produits d'exploitation				3 535 614	3 804 270
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements			1 197 340	1 224 717
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			1 277 173	1 355 009
	Impôts, taxes et versements assimilés			28 989	27 466
	Salaires			629 758	717 657
	Cotisations sociales			243 761	265 478
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			102 493	98 572
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 640	
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			11 880	
	Autres charges			18 440	18 009
Total des charges d'exploitation				3 513 473	3 706 907
RESULTAT D'EXPLOITATION				22 141	97 363
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

CERTIFIÉ CONFORME

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

RES ULTAT D'EXPLOITATION		22 141	97 363
Opér. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	11 352	2 753
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières	4 547	
	Total des produits financiers	15 899	2 753
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	9 208	9 540
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	4 547	
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	13 755	9 540
RES ULTAT FINANCIER		2 144	(6 787)
RES ULTAT COURANT avant impôts		24 285	90 575
	Produits exceptionnels		96 500
	Charges exceptionnelles		87 300
RES ULTAT EXCEPTIONNEL			9 200
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	11 293	31 037
	Total des produits	3 551 513	3 903 523
	Total des charges	3 538 521	3 834 785
RES ULTAT DE L'EXERCICE		12 992	68 738
(2) dont produits concernant les entités liées		2 577	
(3) dont intérêts concernant les entités liées			

Thomas DANCER

Expert-Comptable Diplômé

Commissaire aux Comptes près de la Cour d'Appel de Lyon

S.A.S. AD INGENIERIE

**2 AVENUE ZAC DE CHASSAGNE
69360 TERNAY**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 01.01.2025 au 31.12.2025

SARL de Commissariat Aux Comptes au capital de 12 500 €

RCS de Saint-Etienne : 434 581 898 APE : 6920Z

17 rue Dorian 42700 FIRMINY

Tel : 04 77 10 15 70 E-Mail : thomas.dancer@bca-cbc.com

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31.12.2025

A l'associée unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **AD INGENIERIE**, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans l'annexe des comptes annuels dans les notes « Règles et méthodes comptables » concernant la première application du règlement ANC 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiements prévus à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Firminy,
Le 23 juin 2026,

Thomas DANCER
Le Commissaire aux Comptes


SARL BGA COMPTABILITE AUDIT
17 Rue Dorian
42700 FIRMINY
Tél 04 77 10 15 70
SIRET 434 581 898 00021

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	465		465	465
	Fonds commercial	50 308		50 308	50 308
	Autres immobilisations incorporelles	88 947	86 027	2 921	2 376
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	179 731	167 075	12 656	28 849
	Autres immobilisations corporelles	556 838	342 017	214 821	290 349
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
ACTIF CIRCULANT	Participations	14 996	14 996		
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	3 000		3 000	3 000
	Autres immobilisations financières	9 365		9 365	13 912
	Total de l'actif immobilisé (III)	903 650	610 114	293 536	389 258
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	11 916		11 916	
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 345 097	7 520	1 337 577	1 053 880
	Autres créances	280 132		280 132	113 373
	Charges constatées d'avance	140 996		140 996	186 098
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres	5 040		5 040	23 281
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	30 386		30 386	178 020
	Total de l'actif circulant (IV)	1 813 567	7 520	1 806 047	1 554 652
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		2 717 218	617 634	2 099 584	1 943 910

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an		
(2) dont créances à moins d'un an	1 766 225	1 352 199

Bilan Passif

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 150 150)		150 150	150 150
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
	Ecarts de réévaluation			
	Ecarts d'équivalence			
	RESERVES			
	Réserve légale		15 015	15 015
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves		32 531	63 793
	Report à nouveau			
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		12 992	68 738
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres		210 688	297 696
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		20 000	30 960
	Provisions pour charges			
	Total des provisions		20 000	30 960
DETTES	DETTES FINANCIERES			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		262 792	371 659
	Emprunts et dettes financières divers (2)			
	Instruments financiers à terme			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		860 004	717 367
	Dettes fiscales et sociales		233 770	399 474
	DETTES DIVERSES			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes		426 165	32 664
	Produits constatés d'avance		86 165	94 090
	Total des dettes (1)		1 868 896	1 615 254
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif			
	TOTAL PASSIF		2 099 584	1 943 910
Résultat de l'exercice exprimé en centimes			12 991,91	68 738,26
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			1 793 155	1 403 414
(2) Dont emprunts participatifs				

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	3 465 594		3 465 594	3 724 209
	Montant net du chiffre d'affaires	3 465 594		3 465 594	3 724 209
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			9 000	15 000
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			29 281	65 026
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			6 667	
	Autres produits			25 073	35
Total des produits d'exploitation				3 535 614	3 804 270
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements			1 197 340	1 224 717
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			1 277 173	1 355 009
	Impôts, taxes et versements assimilés			28 989	27 466
	Salaires			629 758	717 657
	Cotisations sociales			243 761	265 478
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			102 493	98 572
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 640	
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			11 880	
	Autres charges			18 440	18 009
Total des charges d'exploitation				3 513 473	3 706 907
RES ULTAT D'EXPLOITATION				22 141	97 363
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		22 141	97 363
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	11 352	2 753
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières	4 547	
Total des produits financiers		15 899	2 753
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	9 208	9 540
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	4 547	
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		13 755	9 540
RESULTAT FINANCIER		2 144	(6 787)
RESULTAT COURANT avant impôts		24 285	90 575
	Produits exceptionnels		96 500
	Charges exceptionnelles		87 300
RESULTAT EXCEPTIONNEL			9 200
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		11 293	31 037
Total des produits		3 551 513	3 903 523
Total des charges		3 538 521	3 834 785
RESULTAT DE L'EXERCICE		12 992	68 738
(2) dont produits concernant les entités liées		2 577	
(3) dont intérêts concernant les entités liées			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au règlement de l'**Autorité des Normes Comptables N°2022-06** du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 099 584** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 551 513** euros et un total **charges** de **3 538 521** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **12 992** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté, à l'exception de la mise en oeuvre du règlement ANC n°2022-06, dont les modalités d'application sont détaillées eu paragraphe "Autres informations".

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

Concernant les immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications applicables à certaines entités (décret du 30 décembre 2005), ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Amortissements

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens, ou en fonction du rythme de consommation des avantages économiques.

Les durées et les modes d'amortissement utilisés sont les suivants :

Logiciels :3 ans en mode linéaire
Matériel et Outillage :2 à 3 ans en mode linéaire
Matériel de transport :3 à 5 ans en mode linéaire
Mobiliier :4 à 10 ans en mode linéaire
Matériel de bureau :3 ans en mode linéaire
Agencements et installations :10 ans en mode linéaire

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Autres informations

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, l'entité a appliqué le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Ce nouveau règlement modifie notamment la présentation des états financiers, la définition du résultat exceptionnel, la suppression des transferts de charges ainsi que certaines règles de

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

classement des produits et charges.

L'application de ce texte constitue un changement de méthode comptable au sens du Plan comptable général. Conformément aux dispositions transitoires, les impacts liés à ce changement de méthode ont été déterminés et comptabilisés selon les principes prévus par le règlement.

Les effets significatifs de cette première application sont présentés et détaillés ci-après :

- Produits de cession des immobilisations en résultat d'exploitation pour un montant de 6667€
- Valeurs comptables des immobilisations cédées en résultat d'exploitation pour un montant de 11880€

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	130 217		9 504			139 721
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	130 217		9 504			139 721
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	179 731					179 731
	Instal., agencement, aménagement divers	52 124					52 124
	Matériel de transport	334 124		7 500		19 300	322 324
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	176 196		6 194			182 390
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		742 175		13 694		19 300	736 569
FINANCIERES	Participations	14 996					14 996
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	16 912				4 547	12 365
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	31 907				4 547	27 361
TOTAL		904 299		23 198		23 847	903 650

Amortissements

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06			Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
						Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement							
	Fonds commercial							
	Autres immobilisations incorporelles				77 068	8 959		86 027
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				77 068	8 959		86 027
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions sur sol propre							
	sur sol d'autrui							
	instal. agencement aménagement							
	Instal technique, matériel outillage industriels				150 882	16 193		167 075
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				37 225	1 702		38 927
	Matériel de transport				85 439	67 115	7 420	145 135
	Matériel de bureau, mobilier				149 430	8 524		157 955
Emballages récupérables et divers								
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				422 977	93 534	7 420	509 092	
TOTAL					500 045	102 493	7 420	595 118

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	30 960		10 960	20 000
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	30 960		10 960	20 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{incorporelles} \\ \text{corporelles} \\ \text{des titres mis en équivalence} \\ \text{titres de participation} \\ \text{autres immo. financières} \end{array} \right.$	14 996			14 996
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	22 201	3 640	18 321	7 520
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	37 196	3 640	18 321	22 515
TOTAL GENERAL		68 156	3 640	29 281	42 515
Dont dotations et reprises $\left\{ \begin{array}{l} \text{- d'exploitation} \\ \text{- financières} \\ \text{- exceptionnelles} \end{array} \right.$			3 640	29 281	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	3 000		3 000
	Autres immobilisations financières	9 365		9 365
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 345 097	1 345 097	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 529	3 529	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	19 743	19 743	
	Taxes sur la valeur ajoutée	82 555	82 555	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	74 917	74 917	
	Débiteurs divers	99 387	99 387	
	Charges constatées d'avance	140 996	140 996	
	TOTAL DES CREANCES	1 778 590	1 766 225	12 365
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	348	348		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	262 444	186 703	75 741	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	860 004	860 004		
	Personnel et comptes rattachés	34 500	34 500		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	61 044	61 044		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	135 260	135 260		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 966	2 966		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	426 165	426 165		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	86 165	86 165		
	TOTAL DES DETTES	1 868 896	1 793 155	75 741	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		50 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		159 213			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

	31/12/2025	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	50 308	**
TOTAL	50 308	

**Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée, sont non amortissables.

L'entreprise a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		4 375,00	34,3200	150 150,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		4 375,00	34,3200	150 150,00

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements de locations financières	49 746	
	49 746	
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Intérêts restants dus	605	
	605	
Total des engagements financiers (1)	50 350	
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		